



## 100 millions de riyals offerts par le Royaume au Fonds du financement des initiatives

Dans leur communiqué final, les ministres de la Défense confirment la poursuite des efforts à travers l'action conjointe organisée et la planification globale, conformes à des plans et à des initiatives qui soutiennent les domaines des activités de la CIMCT

## Le Royaume offre 46 stages de formation aux candidats des États membres



## Les ministres de la Défense des États membres de la Coalition terminent leur 2<sup>ème</sup> réunion à Riyad

Son Altesse Royale le Prince Khâled Ibn Salmân Ibn 'Abdel-'Azîz Âl-Saoud, ministre saoudien de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), a présidé, le samedi 4 février 2024, à Riyad, la deuxième réunion du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la CIMCT.

Ont participé à cette réunion les ministres de la Défense des États membres de la Coalition et des États de soutien.

Cette réunion a eu pour objet de raffermir les procédés de lutte contre le terrorisme, et d'amplifier les efforts à cet effet par le truchement de partenariats stratégiques, noués pour augmenter la coopération entre les États membres. (Suite p. 2)

## Le prince Khâled Ibn Salmân au pavillon de la CIMCT à la Foire de la Défense

Le ministre saoudien de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition, le Prince Khâled Ibn Salmân Ibn 'Abdel-'Azîz Âl-Saoud, a visité le pavillon de la Coalition à la 2<sup>ème</sup> session de la Foire de la Défense, qui a été tenue du 4 au 8 février 2024 à la ville de Riyad. La participation de la CIMCT à la Foire de la Défense traduit sa conscience vis-à-vis de l'importance de son existence dans les plateformes internationales, afin de mettre en relief les efforts qu'elle déploie pour combattre le terrorisme et de communiquer sa vision pionnière de la lutte antiterroriste. En cela, elle part de sa qualité de principal partenaire dans les efforts internationaux du maintien de l'ordre et de la paix internationales, et de protagoniste majeur, chargé de la coordination, de l'harmonisation et du soutien efficaces des efforts intellectuels, médiatiques et militaires et des mesures prises par les États membres pour lutter contre le financement du terrorisme. Elle part aussi de sa mission, qui consiste à combattre le terrorisme, en collaboration avec les États amis et les organisations internationales compétentes, et à mettre en exergue la tolérance de la religion islamique droite. (Suite p. 6)





المملكة العربية السعودية - الرياض  
3 فبراير 2024 الموافق 22 رجب 1445 هـ

Kingdom of Saudi Arabia - Riyadh , February 3, 2024 Rajab 22, 1445 AH

وزراء دفاع دول  
مكافحة الإرهاب

The 2<sup>nd</sup> Meeting of

## La 2<sup>ème</sup> réunion du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la CIMCT

Pour confirmer que la lutte antiterroriste est une responsabilité collective, la deuxième réunion du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a eu lieu le samedi 4 février 2024, dans la ville de Riyad. Cette réunion a été tenue sous la direction du ministre saoudien de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition, le Prince Khâled Ibn Salmân Ibn 'Abdel-'Azîz Âl-Saoud, et avec la participation des ministres de la Défense des États membres et des États de soutien. La réunion a eu pour objet de raffermir les procédés de lutte contre le terrorisme, et d'amplifier les efforts à cet effet par le truchement de partenariats stratégiques, noués pour augmenter la coopération entre les États membres.

Au début de la réunion, le Prince Khâled Ibn Salmân Ibn 'Abdel-'Azîz Âl-Saoud a donné l'allocution suivante :

« J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue dans votre second pays, le Royaume de l'Arabie saoudite, et de vous communiquer les salutations des serviteurs des deux mosquées sacrées et de son Prince héritier et Premier ministre, qu'Allah les protège, qui vous souhaitent également la bienvenue, et espèrent que nos efforts seront couronnés de succès.

### **Vos Majestés, vos Altesses et vos Excellences,**

Notre réunion que voici n'est que la continuation de la première, qui avait été tenue pour annoncer la création de cette Coalition bénie, et au cours de laquelle les participants sont tombés d'accord sur les cadres et fondements de cette association, et se sont engagés à soumettre tous les efforts possibles à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme ; des phénomènes qui menacent la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Vous êtes certes conscients que cette mission est importante et les aspirations grandes, et qu'elles requièrent une conjugaison des efforts, une complémentarité, une coopération et des partenariats à nouer avec les différents États du globe et avec les différentes associations et organisations internationales. Nous sommes, avec la volonté d'Allah, capables de concrétiser

les espoirs de nos dirigeants, de nos pays et de nos peuples, de combattre le terrorisme par tous les moyens intellectuels, médiatiques et militaires, et d'enrayer son financement, sous les auspices de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT).

### **Vos Majestés, vos Altesses et vos Excellences,**

Nos pays ont saisi le danger des groupes et des organisations terroristes, qui cherchent constamment, à l'aide de leurs potentiels, de leurs instruments et de leurs ressources, à ébranler la sécurité et la stabilité, et à entraver le processus de développement et de construction dans maints États du monde. Partant des fondements de la religion islamique droite qui appelle à la modération, à la cohabitation, au maintien de la sécurité et de la paix, et au rejet de l'extrémisme et au fanatisme, la Coalition, consciente de l'importance de combattre les formes et les aspects de cette menace dans leurs intégralités, tient à prendre part aux efforts internationaux de lutte antiterroriste, en procédant à coordonner les efforts et à lancer des initiatives conjointes, en fonction d'une méthodologie claire et bien définie,



élaborée pour les prochaines trois ans par les délégués des États membres.

Dans ce contexte, le Royaume de l'Arabie saoudite a aménagé pour la Coalition un siège à Riyad, selon les spécifications et les normes optimales. Les exigences juridiques et organiques ont été parachevées, afin de permettre à ce centre d'exercer ses missions. Des dépenses opérationnelles de plus de 1.267.000.000 milliards de riyals saoudiens (SAR) lui ont été affectées.

**Vos Majestés, vos Altesses et vos Excellences,**

Chère assistance,

Les agressions israéliennes continues, exercées au détriment du peuple palestinien, imposent aux États membres de la CIMCT d'adopter une attitude commune pour condamner les violations israéliennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, et revendiquer un arrêt immédiat de ces agressions, conformément aux décisions du Sommet extraordinaire arabo-islamique, qui a été tenu le 11 novembre 2023 à Riyad.

**Vos Majestés, vos Altesses et vos Excellences,**

J'ai l'honneur d'annoncer que le Royaume de l'Arabie saoudite, qui continue à subventionner cette Coalition, vient d'offrir 100 millions de riyals saoudiens (SAR) au Fonds du financement des initiatives, et de présenter 46 stages de formation aux candidats des États membres dans les domaines de l'action de la CIMCT, en plus d'une initiative particulière conforme à la gouvernance de la Coalition, lancée sous le nom du Programme de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme dans les États du G5. À cette occasion, nous préconisons des États membres de contribuer au financement des initiatives et de présenter des stages de formation pour aider la CIMCT à atteindre ses objectifs.

**Vos Majestés, vos Altesses et vos Excellences,**

Nous sommes certains que la conjugaison de nos efforts et notre coopération conjointe joueront le rôle principal dans la réalisation de notre espoir dans un monde où règnent la sécurité, la paix, la modération et la cohabitation pacifique. Nous implorons Allâh de nous aider, de nous accorder le succès, et de faire en sorte que cette réunion que voici nous motive à répondre aux aspirations de nos dirigeants et de nos peuples ».

## Photo de Groupe de Leurs Altesses et Excellences



Après l’allocution du PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition, le secrétaire général de la CIMCT, le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, a prononcé un discours, au début duquel il a exprimé sa gratitude au Prince Khâled Ibn Salmân pour la noble protection qu’il a accordée à cette réunion, pour son soutien illimité et pour ses directives constantes qui ont permis à la Coalition d’accomplir sa mission jusqu’à présent et de tenir cette réunion bénie.

Al-Moghidi a affirmé que les activités de la Coalition se poursuivraient sur la voie de l’action conjointe visant à combattre toutes les formes du terrorisme, et surtout sa dimension la plus difficile, qui consiste à l’idéologie dérivée, étant le principal pilier sur lequel reposent les extrémistes pour créer le terrorisme, dévoyer et recruter les jeunes.

Et d’ajouter que le rôle que la Coalition a assumé, en collaboration avec les États membres accrédités, pour élaborer les diverses initiatives, vise en premier lieu à lutter contre le terrorisme dans ces États, en prêtant mainforte aux différentes institutions existantes à maintenir la sécurité des citoyens et la stabilité de l’État. Pour ce faire, a-t-il poursuivi, la Coalition a œuvré en vue de rectifier les idéologies erronées, d’activer le rôle du discours religieux et médiatique modéré, de réfuter les allégations des terroristes et de stigmatiser leurs mensonges. De plus, a-t-il repris, la Coalition contribue à améliorer la capacité des institutions financières à combler les lacunes qui peuvent être exploitées pour

financer des groupes extrémistes ; elle étaye aussi les efforts des unités sécuritaires qui font pratiquement face au terrorisme dans les États membres, sans pour autant préjudicier à la souveraineté nationale ni enfreindre aux lois internationales.

Al-Moghidi a confirmé que la méthodologie de l’action de la CIMCT était basée sur le principe du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans tous les États membres et dans toutes les communautés du monde, en déployant davantage d’efforts et en lançant davantage d’initiatives face au terrorisme, en phase avec les domaines d’action et la gouvernance de la Coalition.

Ensuite, 16 ministre de Défense parmi les participants à la réunion ont donné des discours, dans lesquels ils ont souligné la détermination de leurs pays respectifs à combattre le terrorisme, à coordonner et à uniformiser les efforts pour obvier à ses dangers. Ils se sont tous félicités des accomplissements de la Coalition jusqu’à présent, et ont mis l’accent sur l’importance de l’action collective conjointe pour faire face au terrorisme et à l’extrémisme dans toutes leurs formes.

Les participants qui ont pris la parole au cours de cette réunion ont été les ministres de la Défense de la Libye, du Koweït, du Tchad, de la Mauritanie, du Kenya, du Soudan, du Yémen, de Djibouti, du Maroc, de la Palestine, de la Malaisie, du Sierra Leone, de la Somalie fédérale, du Bangladesh et du Burkina Faso.

Le communiqué final de la deuxième réunion du Conseil des





ministres de la Défense des États membres de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a été le suivant :

« En réponse à la noble invitation du ministre saoudien de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition, le Prince Khâled Ibn Salmân Ibn 'Abdel-'Azîz Âl-Saoud, les ministres de la Défense des États membres de la CIMCT se sont réunis, le Samedi 3 février 2024, à la ville de Riyad, au Royaume de l'Arabie saoudite. Ils ont apprécié l'allocution du Prince Khâled Ibn Salmân, dans laquelle il s'est exprimé soucieux de corroborer l'action de la Coalition pour protéger la sécurité des États membres, sauvegarder leur stabilité et garantir la sûreté de leurs peuples ».

Le communiqué a indiqué que les participants ont appuyé le contenu de l'allocution du Prince Khâled, ministre saoudien de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition, et notamment l'importance d'une attitude commune des États membres qui condamne d'agression israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Les délégués ont révélé la détermination de leurs pays à consolider la coopération, à coordonner et à conjuguer les efforts, afin de refouler les dangers du terrorisme et y faire face. Ils ont mis l'accent sur l'importance de l'action collective commune pour combattre tous les formes et aspects du terrorisme et de l'extrémisme. Ils ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis des accomplissements réalisés par la CIMCT jusqu'à présent, et ont confirmé leur souci

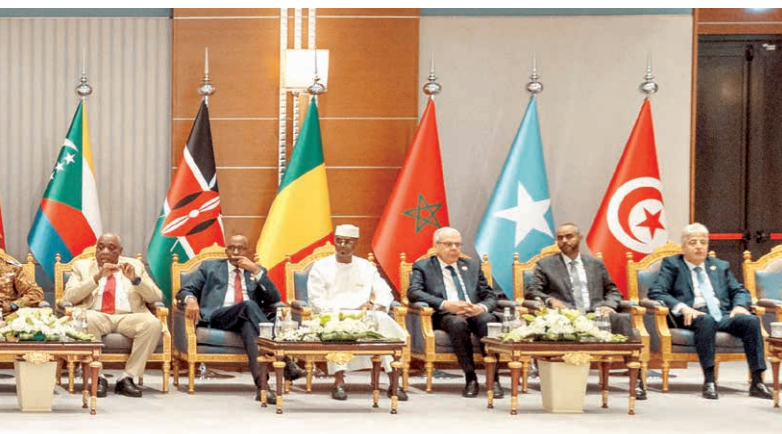
de poursuivre les efforts de lutte antiterroriste, l'action collective organisée et la planification globale, orchestrés par des stratégies et des initiatives qui soutiennent les domaines de l'action de la Coalition, à savoir le domaine idéologique, le domaine médiatique, le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme, et le domaine militaire.

Les ministres de la Défense des États membres ont été initiés à la méthodologie de la Coalition, ainsi qu'aux initiatives qui ont été taillées aux besoins des États membres, à l'aide de représentants de ces États et conformément à la gouvernance de la Coalition.

Les participants à la réunion, étant conscients de l'importance de l'activation de ces initiatives, qui visent à combattre tous les domaines du terrorisme, ont convenu à donner le coup d'envoi à la création d'un Fonds pour le financement des initiatives de la CIMCT, a indiqué le communiqué. Ce Fonds doit recevoir les contributions financières des États membres, des États de soutien, des associations et des organisations internationales.

Selon le même communiqué, les participants se sont félicités des résultats de cette réunion, dont la convergence des points de vue, et l'accent mis sur l'importance de la conjugaison des efforts, pour atteindre les objectifs de la Coalition, par le biais de ses membres et à la faveur des partenariats existants, noués avec les États amis et les organisations compétentes dans le domaine de la lutte antiterroriste. Lesquels États et organisations entreprennent cette lutte tout en respectant les principes de la légitimité internationale, et tout en accueillant favorablement l'adhésion des États qui désirent rejoindre la Coalition dans l'avenir.

Au terme de la réunion, les ministres de la Défense ont exprimé leur reconnaissance et leur estime à l'égard des États qui ont contribué à soutenir le Fonds du financement des initiatives. Ils ont réitéré leur gratitude au Royaume de l'Arabie saoudite pour les efforts qu'il a consentis pour la création de cette Coalition, et pour l'aider à poursuivre ses activités de la manière qui a été définie. Ils ont remercié le Royaume pour avoir accueilli cette deuxième réunion du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), et ont remercié le ministre saoudien de la Défense pour les efforts déployés pour mener cette réunion à bien et pour les résultats positifs auxquels elle a abouti.





## La CIMCT participe à la 2<sup>ème</sup> Foire de la Défense

Consciente de l'importance de sa participation aux plateformes internationales, afin de mettre en relief les efforts qu'elle déploie pour combattre le terrorisme et pour communiquer sa vision, la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a participé à la 2<sup>ème</sup> Foire de la Défense, tenue du 4 au 8 février 2024 à Riyad. La Coalition a eu un pavillon qui a compris des présentations audiovisuelles, expliquant la méthodologie et la stratégie de l'action de la CIMCT dans les quatre domaines. Le pavillon a également compris les principales publications de la Coalition, qui contiennent les études et les recherches les plus récentes, portant sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Les représentants des États membres de la Coalition se sont chargés de la présentation de la CIMCT.

Par cette participation, la Coalition a obtenu de nombreux nouveaux acquis, dont en premier lieu les rencontres tenues avec les personnalités importantes et influentes qui ont visité la Foire, le renforcement de la communication avec les parties concernées à la lutte antiterroriste, la présentation des activités de la Coalition dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'échange des expériences et l'élargissement du périmètre de la communication avec les parties prenantes, concernant tout ce qui a trait à la lutte contre le terrorisme et au rejet de l'extrémisme.







## La CIMCT participe à la 2<sup>ème</sup> Foire de la Défense









## La CIMCT signe l'Accord de siège avec le Royaume de l'Arabie saoudite

Pour concrétiser la vision et le message de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), et pour consolider le principe de la coopération internationale et de la coordination des efforts mondiaux conjoints visant à lutter contre le terrorisme et à maintenir la sécurité et la stabilité universelles, des mesures pratiques ont été prises, afin de mettre en œuvre la stratégie et les objectifs de la CIMCT.

Parmi ces mesures, figure la signature de l'Accord du siège avec le Royaume de l'Arabie saoudite.

Cet Accord a été signé, le mercredi 14 février 2024, par le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, qui a représenté la Coalition, et le sous-secrétaire du Ministère saoudien des Affaires étrangères pour les affaires internationales, le Dr. Abdel-Rahmân Ibn Ibrahim al-Rassi, qui a représenté le Royaume.

À cette occasion, le secrétaire général de la CIMCT a déclaré que la signature de l'Accord du siège avec le Ministère des Affaires étrangères du Royaume de l'Arabie saoudite était la concrétisation de la noble protection et du soutien illimité dont profitent la CIMCT au Royaume, dirigé par le serviteur des deux mosquées sacrées, le Roi Salmân Ibn 'Abdel-'Aziz Âl-Saoud, et son prince héritier et Premier ministre, qu'Allah les protège. Elle traduit également, a-t-il poursuivi, le suivi continu accordé à la Coalition par le ministre saoudien de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition, le Prince Khâled Ibn Salmân Ibn 'Abdel-'Aziz Âl-Saoud.

L'Accord de siège, a repris Al-Moghidi, affermit la coopération et l'harmonisation des efforts, à l'habitude du Royaume de l'Arabie saoudite qui appuie l'action mondiale conjointe.

Il est à noter que l'Accord de siège est un traité international, conclu entre une organisation internationale et un État donné, en fonction duquel cette organisation établit un siège dans cet État pour ménager le statut de ses employés, et notamment en

ce qui concerne les immunités, les privilèges et les dispenses. Étant donné qu'il s'agit d'un traité international, il fixe les droits et les obligations de chacune des parties signataires, détermine les dimensions de l'activité de l'organisation en question sur les territoires de l'État hôte et profile sa personnalité juridique, détaille les immunités et les privilèges de cette organisation, ainsi que de ses employés, de ses affiliés et de ses délégués. Ce traité indique les moyens du règlement des conflits qui peuvent se produire entre les parties signataires ; ces moyens consistent souvent aux négociations ou aux recours à l'arbitrage ou à la justice internationaux.

À l'instar des traités internationaux, l'Accord de siège est un document qui incombe aux signataires des conséquences juridiques, et qui entre en vigueur dès le consentement de ses parties. Il s'agit dans ce cas de l'État hôte du siège et de l'organisation. L'Accord de siège est régi par les mêmes règles, régissant tous les autres accords internationaux, et stipulées dans la convention de Vienne sur le droit des traités de 1969.

La signature de l'Accord de siège confirme le principe de coopération constructive, et enracine le soutien des efforts conjoints, sous l'ombrelle du principe majeur régissant tous ces accords, à savoir celui de l'égalité entre tous les États membres, sans aucune distinction particulière, consacrée ni à l'État hôte, ni à celui dont l'employé porte la nationalité.

Par ailleurs, l'État hôte n'acquiert ni privilège particulier, ni supériorité, ni la moindre influence juridique sur l'organisation y siégeant, puisque la relation entre ces deux parties est régie aussi bien par les termes de l'Accord de siège que par l'accord des avantages et des immunités de l'organisation, qui fixe les droits et les obligations de chaque partie envers l'autre.

Partant de ce principe, qui contribue à mettre en œuvre les objectifs de la CIMCT et qui l'aide à accomplir ses tâches, cet Accord a été conclu entre la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme et le Royaume de l'Arabie saoudite.

## Le chef d'état-major de l'ANP algérienne se rend à la CIMCT



Le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT), le Major Général Pilote Mohammad bin Saïd Al-Moghidi, a reçu, le jeudi 8 février 2024, chef d'état-major de l'armée nationale populaire algérienne (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et la délégation qui l'a accompagné.

Après avoir écouté une explication concise des œuvres principales de la CIMCT dans le domaine de la lutte antiterroriste, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et la délégation qui l'a accompagné ont visité la salle de crise. Ils ont assisté à une explication exhaustive du rôle efficace que joue cette salle dans les processus de l'analyse, de la détection et du pronostic des manœuvres des groupes terroristes, dans l'évaluation du statu quo, et dans

l'anticipation des éventuelles mutations, ce qui aide à prendre des décisions stratégiques pertinentes. De plus, la délégation algérienne a consulté toutes les publications de la CIMCT.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'est applaudi des efforts consentis par la Coalition pour consolider la coopération avec les États membres, et de la méthodologie qu'elle adopte pour combattre les groupes extrémistes.

De son côté, le secrétaire général de la CIMCT s'est exprimé désireux que la République algérienne démocratique rejoigne la Coalition, ce qui aura un impact majeur sur l'échange des expériences entre les États membres, tout en soulignant le rôle décisif de l'Algérie dans la lutte antiterroriste.

## Une délégation du Collège de guerre navale pakistanais à la CIMCT



Le secrétaire général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) a accueilli, le mardi 27 février 2024, une délégation du Collège de guerre navale de la République islamique du Pakistan, sous la conduite du commandant du Collège, le Général Azhar Mahmoud.

La délégation a été initiée au développement des efforts de la Coalition dans le domaine de la lutte des quatre formes du terrorisme, ainsi qu'aux stratégies adoptées par la Coalition à cet effet. Ensuite, les membres de la délégation ont posé des questions qui ont été pleinement répondues.

Cela s'inscrit dans le cadre de l'action conjointe entre la CIMCT et les États membres, du renforcement de la coopération et de la coordination, et de l'échange de l'information et des expériences



entre eux.

Le chef de la délégation s'est félicité du rôle que joue la Coalition pour soutenir les efforts intellectuels, médiatiques et militaires des États membres pour combattre le terrorisme et son financement.

Cette visite s'ajoute aux visites précédentes de délégations de la République islamique du Pakistan qui visent à booster le partenariats et l'échange des expériences, afin de faire face aux groupes terroristes, de refouler l'extrémisme, et de consolider la sécurité et la stabilité.

Il est à souligner que la République islamique du Pakistan est l'un des États membres de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT).

## L'Interpol tarit les sources du financement du terrorisme



L'Interpol a entrepris des opérations qui contribuent à tarir les sources du financement du terrorisme.

Dans le cadre des efforts prodigués pour sécuriser les frontières au Zimbabwe et à la Zambie, par le biais de stages de formation sur le terrain, et pour optimiser les instruments policiers de l'Interpol, les bases de données de l'organisation ont été révisées plus de 100 mille fois, ce qui a permis l'identification de plusieurs individus recherchés au niveau international.

De plus, des niveaux du programme de la formation et des

opérations dans le domaine de la lutte contre le trafic des émigrés clandestins ont été effectués dans l'aéroport de Hararé du 3 au 5 octobre, et dans celui de Lusaka du 19 au 21 avril 2023. Ces deux opérations ont visé à consolider les mesures sécuritaires adoptées dans ces deux aéroports africains, et à harmoniser les puissances des appareils de l'exécution de la loi dans le monde entier, afin de combattre les crimes organisés transnationaux, dont la traite des personnes, le trafic des émigrés clandestins, et le terrorisme.

## La décision des États-Unis relative aux Houthis entre en vigueur



Le département d'État américain a annoncé avoir remis les milices houthis sur la liste des entités terroristes, affirmant que cette décision doit entrer en vigueur dans les 30 jours qui suivent cette annonce.

Cette décision a été prise à la suite de la participation des Houthis à des attaques contre des navires de guerre internationaux, opérant en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, selon une déclaration du conseiller américain à la sécurité nationale, John Sullivan.

L'entrée en vigueur de cette décision signifierait que les actifs

que ces milices pourraient posséder aux États-Unis seraient gelés, et que les sources du financement des Houthis seraient tarées.

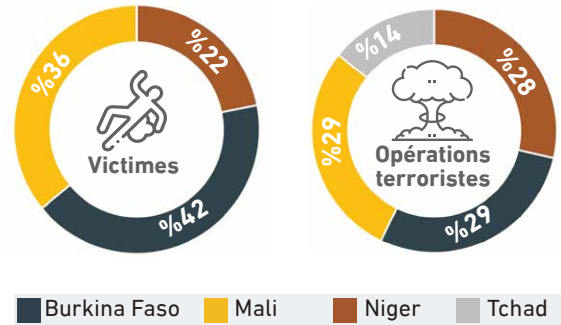
Cette décision constitue un instrument efficace pour obstruer le financement du terrorisme houthis, restreindre leur accès aux marchés financiers et les tenir responsables de leurs actions, selon le conseiller américain à la sécurité nationale, d'autant plus que la précédente classification américaine des milices houthis, qui a été annulée par la suite, empêchait tout échange avec ces dernières.

## Le terrorisme dans les États du G5 au cours du mois de février 2024



Au cours du mois de février, les cinq États du Sahel ont témoigné d'une croissance de 250% des opérations terroristes, augmentant de 100% le nombre total des victimes en morts et en blessés, par rapport au mois de janvier 2024.

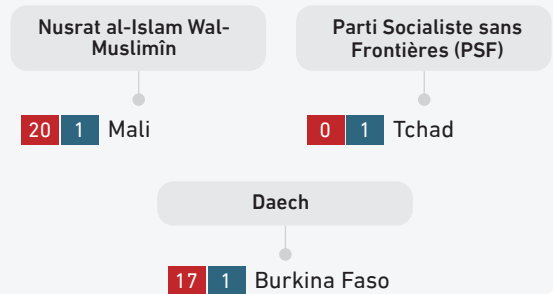
Pays	Opérations terroristes		Victimes (morts et blessés)	
	Jan. 2024	Feb. 2024	Jan. 2024	Feb. 2024
Burkina Faso	0	↑ 2	0	↑ 27
Mali	0	↑ 2	0	↑ 23
Niger	2	= 2	32	↓ 14
Tchad	0	↑ 1	0	= 0
Mauritania	0	= 0	0	= 0
Total	2	↑ 7	32	↑ 64



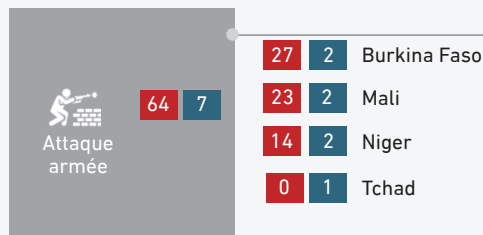
### Secteurs ciblés par les opérations terroristes

	Secteur militaire		civils	
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre
Burkina Faso	0	0	27	2
Mali	20	1	3	1
Niger	14	2	0	0
Tchad	0	1	0	0

### Opérations terroristes et victimes selon les agents exécutants



### Impact des opérations terroristes selon le mode opératoire



■ Nbre de victimes ■ Nbre d'opérations

## Les développements politiques et sécuritaires majeurs :

- Le Burkina Faso: après le retrait du Burkina Faso de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le ministère malien des Affaires étrangères a annoncé l'intention du Burkina Faso, du Mali et du Niger de fonder une communauté tripartite.
- Le Mali: le Mali s'est félicité du « progrès » sécuritaire dans le pays, établi à l'aide de la Russie, affirmant que « les relations bilatérales stratégiques ont donné lieu à un grand progrès, et notamment dans le domaine de la sécurité ». Il est à noter que l'armée malienne a réussi à prendre position à Kidal, le bastion réclamé par les séparatistes, et le pari gagné de la souveraineté centrale de l'État.
- Le Niger: la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a annoncé que les sanctions économiques imposées au Niger, et qui prévoyaient, entre autres, la fermeture

des frontières et la cessation de toutes les transactions financières, seraient levées.

- Le Tchad: le chef de l'opposition Yaya Dillo Djérou, principal opposant au commandant du Conseil militaire au pouvoir, a été tué lors d'une attaque menée par l'armée contre son siège avant la tenue des élections. Djérou a été le principal rival de son cousin, le président de transition Mahamat Idriss Déby Itno.

- La Mauritanie: l'opposition en Mauritanie a appelé le gouvernement à refuser de signer un accord avec l'Union Européenne, en vertu duquel Nouakchott devrait accueillir des migrants illégaux. Elle a préconisé du peuple mauritanien de s'unir contre la prise de cette mesure. Dans un communiqué distribué au public, les partis de l'opposition ont indiqué que cette accord relatif aux migrants, que le gouvernement prévoit signer avec l'UE, constituait « un danger qui menace la sécurité nationale publique ».

## FIN DU MANDAT D'UN NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AUPRÈS DE LA CIMCT



Nombre de délégués auprès de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT) ont fait leurs adieux aux membres de la Coalition, après la fin de leur mandat.

Il s'agit de l'ancien délégué du Royaume hachémite de Jordanie, le colonel Mahmoud 'Ayed al-'Atw, dont le mandat a pris fin le jeudi 8 février 2024, de l'ancien délégué du Royaume de Bahreïn, le colonel pilote 'Ali Mohammad Mahmoud Mohammad, dont le mandat a pris fin le lundi 12 février 2024, et de l'ancien délégué de la Malaisie, le lieutenant-colonel Ahmed Ermi Fikri bin Haris Fadila, dont le mandat a pris fin le jeudi 15 février 2024.

Au terme de la cérémonie organisée à cet effet, les anciens délégués ont tous reçu « la médaille de la CIMCT », selon les ordres du ministre saoudien de la Défense et PDG du Conseil des ministres de la Défense des États membres de la Coalition, le Prince Khâled Ibn Salmân Ibn 'Abdel-'Aziz Âl-Saoud, en reconnaissance aux efforts qu'ils ont consentis au cours de leurs mandats.

Il est à noter que la Médaille de la Coalition est offerte à tous les délégués des États membres au terme de leur mandat, en plus du « brevet de la CIMCT » qui est un certificat agréé.

## LA CIMCT ACCUEILLE NOMBRE DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS



Nombre de nouveaux délégués ont pris leurs fonctions auprès de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme (CIMCT). Il s'agit du nouveau délégué de la République du Niger, le colonel Boubakr Mounkaila Badi, qui a pris ses fonctions à partir du mardi 13 février 2024, du nouveau délégué du Royaume hachémite de Jordanie, le colonel Salâm Abdel-Rahman al-Majali, qui a pris ses fonctions à partir du dimanche 13 février 2024, et du nouveau délégué de la République du Kenya, M. Abdoullah Mohammad Doubat, qui a pris ses fonctions à partir du mercredi 28 février 2024.

La Coalition souhaite tout le succès aux nouveaux délégués.